

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

RECTIFICATIF N° /MTERFPPS-
DGFP-DGPCE au décret n° 85/340/
MESS-DGAS-DPAA-SP-P3 du 23.3.85
portant inscription au tableau
d'avancement au titre de l'année
1984 des Professeurs certifiés de
Lycée des cadres de la catégorie
A hiérarchie I des services sociaux
(Enseignement) de la République
Populaire du Congo et dressant la
liste des fonctionnaires de ces
mêmes cadres avançant à l'ancien-
neté à trois (3) ans.

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE,

D.G.B.

ARTICLE 1er :

AU LIEU DE :
POUR LE 6° ECHELON
A 2 ANS

- NIONGUI Jean Marie, en service à Brazzaville

L I R E :

D.C.F.

ARTICLE 1er :

POUR LE 7° ECHELON
A 2 ANS

- NIONGUI Jean Marie, en service à Brazzaville

Le reste sans changement

Brazzaville, le 24 JANVIER 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Bernard COLEBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

MESS/CAB.....2	B/SOLDE.....2
DGES.....2	B/COURRIER.....2
DPAA.....4	JORPC.....1
DGFP/DGPCE.....2	INTERESSE.....1
DGB.....2	DOSSIER/DPAA.....2
DCF.....1	DOSSIER/DGFP.....1
TRESOR.....1	BST/DGFP.....2